

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : Cronier Francis

<https://www.cadre21.org/membres/515bd98330ad221150a92d7e>

Date d'obtention : 2021-05-13 21:04:02

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que tout acte entrant dans la catégorie des "sexto" est à prendre très au sérieux et à être traité de façon urgente et efficace.

Je retiens que la trousse "sexto" est notre meilleure alliée pour y arriver.

Je retiens qu'il est primordial de faire la différence entre un geste de nature malveillante et un geste impulsif.

Je retiens que chacun (milieu scolaire, police et DPCP) a des responsabilités et des rôles bien déterminés à jouer.

Plus spécifiquement pour ce qui est de la méthode, je retiens qu'il faut parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime avec empathie et de façon constructive. Il faut se servir de la grille dans la trousse afin d'évaluer l'incident (amorce, nature, intentions et étendue). Il faut ensuite vérifier l'information avec les autres personnes impliquées (s'il y en a) en utilisant encore la grille. Si cela est malveillant, contacter la police. Si c'est un geste impulsif, regardez l'aide-mémoire afin de bien suivre les étapes. Le but étant que les choses soient faites efficacement afin de risquer le moins possible de perdre le contrôle des photos, vidéos, etc.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je n'ai jamais eu à faire d'interventions de cette nature puisque je rentre en poste. Ce qui est certain, c'est que maintenant, je vais prendre tous les gestes à nature "sexto" très au sérieux et réagir efficacement. Je vais avoir sous la main la trousse pour pouvoir l'utiliser rapidement. Je vais aussi prendre le temps régulièrement, de regarder la trousse afin de me remettre en tête les éléments importants. Si j'ai à utiliser la trousse, je vais procéder méthodiquement avec tout le sérieux que cela nécessite.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je dois d'abord ne jamais chercher à ou consulter les photos et les vidéos

Je vais faire preuve de beaucoup d'empathie et d'ouverture envers les personnes concernées. Elles doivent sentir qu'elles font partie de la solution. Il faut les rassurer. Il faut faire extrêmement attention de ne pas dégager de jugement (ton, verbal, non verbal) puisque la personne doit avoir confiance afin de faire preuve d'ouverture. Je dois aussi tenter, si possible, de vérifier les informations tout en faisant preuve d'extrême discrétion.

Il faut faire attention à l'estime personnelle du jeune puisque le jeune subit probablement déjà des conséquences (physiques, psychologiques, etc.). Il me faudra d'ailleurs m'assurer de vérifier si le jeune a besoin d'un suivi immédiat, donc si le jeune est à risque. Il faut aussi faire très attention à tout l'aspect confidentiel d'une telle démarche.